

PRÉFET DU FINISTÈRE

AVIS DE REPRISE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de restauration du ruisseau du Questel
Autorisation environnementale**

Commune de MELGVEN

Par arrêté du 8 juin 2020, le préfet du Finistère a ordonné la reprise de l'enquête publique préalable à une autorisation environnementale relative au projet de restauration du ruisseau du Questel, dans le cadre de l'opération de valorisation écologique et récréative du site du même nom.

En raison de la crise sanitaire du virus COVID-19, l'enquête publique a été interrompue par décision du tribunal administratif de Rennes le 17 mars 2020. Elle est prescrite durant 16 jours, **du mercredi 8 juillet 2020 (9h00) au jeudi 23 juillet 2020 (17h00)**.

Le préfet du Finistère est l'autorité compétente pour délivrer à Concarneau Cornouaille Agglomération l'autorisation environnementale préalable à l'opération.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable sur :

- Internet à l'adresse suivante : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Le public peut formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : secretariat@melgven.fr Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;
- support papier, en mairie de Melgven.

Le public est invité dans la mesure du possible à consulter le dossier sur le site internet des services de l'État préalablement à son déplacement en mairie de manière à éviter de trop nombreuses manipulations du dossier sur place.

Le public peut consigner, en apportant son stylo, ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête ou les adresser par voie postale au commissaire enquêteur en mairie à : 4, place de l'Église – 29140 MELGVEN.

Exceptionnellement les observations inscrites ou annexées au registre sont mises en ligne sur le site internet des services de l'État.

Le commissaire enquêteur, M. Gilles PICAT, officier général de la Marine en retraite se tient à disposition du public :

mercredi 8 juillet 2020	de 09h00 à 12h00
samedi 18 juillet 2020	de 09h00 à 12h00
jeudi 23 juillet 2020	de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Melgven, à la préfecture du Finistère et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Concarneau Cornouaille Agglomération – Centre technique – M. Brice GUESDON – technicien milieux aquatiques – 31, rue Neuve – 29900 CONCARNEAU – brice.guesdon@cca.bzh – 02.98.50.50.17

Avant tout déplacement, il appartient au public de contacter les services de la mairie afin de prendre connaissance des mesures sanitaires à respecter.